



République Française

COMMUNE DE CEVINS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉPARTEMENT  
DE LA SAVOIE

-----  
Arrondissement  
d'Albertville 1

-----  
Canton n° 3

**Séance du 9 décembre 2022**

L'An deux mil vingt-deux, le neuf décembre à 19h, le Conseil municipal de la commune de Cevins, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe BRANCHE, Maire, en séance ordinaire.

Conseillers en exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Présents : Bernadette AMIEZ, Claude BAUDERLIQUE, Denis BIBOLLET-RUCHE, Philippe BRANCHE, Anaïs CURTILLAT, Samuel DELTOUR, Emmanuel DI LUZIO, Marie-Christine DORIDANT, Ginette FALCOZ-RIGOTTI, Gabriel MARQUES, Evelyne PELLICANO, Bernard PIVIER, Sébastien PIVIER, Sylvie VIARD-CRETAT, Régine VIBERT.

M. Emmanuel DI LUZIO a été nommé secrétaire de séance.

**OBJET : D.C.M N°052/22 - Budget 2022 : décision modificative n°5**

Vu l'article L1612-11 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction M 14,

Monsieur Gabriel MARQUES, Troisième Adjoint au Maire, explique aux conseillers municipaux que dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il est apparu nécessaire de régulariser un déséquilibre des opérations d'ordre non budgétaires (chapitres 023/021) ainsi qu'un déséquilibre global de la section de fonctionnement.

De plus, les prévisions budgétaires ont été sous évaluées concernant certaines dépenses de fonctionnement (rémunération du personnel communal et cotisations salariales, entretien et réparation des véhicules communaux, fonds accordés aux vétérans).

Une recette de fonctionnement relative au remboursement de la rémunération du personnel en cas d'arrêt maladie a également été sous-évaluée.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Gabriel MARQUES, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve la décision modificative n°5 dont le détail figure dans le tableau ci-après.

REÇU EN PREFECTURE

le 13/12/2022

Application agréée E-legalite.com

70\_DE-073-217300631-20221209-DCM052\_22-B

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre / Compte	Libellé	Crédits ouverts 2022	Décision modificative	Nouveaux crédits
<b>DEPENSES</b>				
011 / 61551	Entretien matériel roulant	15 000.00	8 000	23 000.00
011 / 6257	Réceptions	3 500.00	-450	3 050.00
011 / 615221	Bâtiments publics	20 697.75	-10 000	10 697.75
011 / 63512	Taxes foncières	12 000.00	-1 000	11 000.00
012 / 6218	Autre personnel extérieur au service (fonds vétérans)	7 000	5 100	12 100.00
012 / 6411	Personnel titulaire	160 500	17 000	177 500.00
65 / 6512	Droits d'utilisation - informatique	5 000.00	-3 000.00	2 000.00
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	15 173	2 350	<u>17 523.00</u>
TOTAL DEPENSES (budget primitif + décisions modificatives précédentes)				694 934.75
TOTAL CREDITS OUVERTS		18 000		
<b>TOTAL DES DEPENSES APRES CETTE DECISION MODIFICATIVE</b>				<b>712 934.75</b>
<b>RECETTES</b>				
013 / 6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	10 000	6 000.00	16 000.00
TOTAL RECETTES (budget primitif + décisions modificatives précédentes)				706 934.75
TOTAL CREDITS OUVERTS		6 000.00		
<b>TOTAL DES RECETTES APRES CETTE DECISION MODIFICATIVE</b>				<b>712 934.75</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT				
Chapitre / Compte	Libellé	Crédits ouverts 2022	Décision modificative	Nouveaux crédits
<b>DEPENSES</b>				
TOTAL CREDITS OUVERTS		0		
<b>TOTAL DEPENSES</b>				<b>221 077,31</b>
<b>RECETTES</b>				
Chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	17 523	0	<u>17 523.00</u>
TOTAL CREDITS OUVERTS		0		
<b>TOTAL RECETTES</b>				<b>221 077,31</b>

Copie certifiée conforme et exécutoire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.


  
 Le Maire,  
 Philippe BRANCHE

Transmis en Préfecture le : 13/12/2022  
 Publié le : 13/12/2022  
 Publié sur le site internet le : 13/12/2022

**REÇU EN PREFECTURE**  
 le 13/12/2022  
 Application agréée E-legalite.com